

Récompenser l'excellence dans la promotion de l'esprit d'entreprise



Les Prix européens de l'Esprit d'Entreprise identifient et récompensent les initiatives les plus réussies de promotion de l'entreprise et de l'esprit d'entreprendre en Europe. Ils présentent les « bonnes pratiques » dans ces domaines qui sont porteuses de valeur ajoutée pour l'entrepreneuriat et sont susceptibles d'encourager et d'inspirer les entrepreneurs potentiels.

Il compte cinq catégories :

- 1. Promotion de l'esprit d'entreprise :** récompense les actions et les initiatives au niveau national, régional ou local qui visent à promouvoir une culture entrepreneuriale en particulier chez les jeunes et les femmes.
- 2. Investissement dans les compétences professionnelles :** récompense les initiatives au niveau local ou régional qui améliorent les compétences entrepreneuriales, professionnelles, techniques et de gestion.
- 3. Amélioration des conditions de marché :** récompense les politiques novatrices à l'échelon régional ou local qui encouragent la création et la croissance d'entreprises, simplifient les procédures législatives et administratives pour les entreprises et mettent en œuvre le principe « Think small first » en faveur des petites et moyennes entreprises.
- 4. Soutien de l'internationalisation des entreprises :** récompense les politiques au niveau national, régional ou local destinées à encourager les entreprises, en particulier les PME, à mettre davantage à profit les possibilités offertes par les marchés dans et hors de l'Union européenne.
- 5. Prix de l'entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale :** récompense les initiatives au niveau régional ou local qui encouragent la responsabilité sociale des entreprises et les pratiques respectueuses du développement durable dans les domaines sociaux et/ou environnementaux. Cette catégorie récompensera également les efforts pour promouvoir l'entrepreneuriat au sein des groupes-cibles défavorisés tels que les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées ou celles issues de minorités ethniques.

Le **Grand prix du jury** sera décerné au candidat considéré comme proposant l'initiative la plus créative et la plus stimulante dans le domaine de l'esprit d'entreprise en Europe.

Si vous représentez une autorité nationale, régionale ou locale, ou encore un partenariat public-privé et que votre projet a contribué à dynamiser l'économie de votre région, vous êtes invité à poser votre candidature ! La sélection se déroule en deux phases ; les candidats doivent passer une première sélection à l'échelon national avant de pouvoir prendre part aux « Prix européens ». Un jury de haut niveau sélectionnera les lauréats qui seront proclamés lors d'une cérémonie organisée le 24 mai 2011 à Budapest en Hongrie.

Pour tout savoir sur le Prix :

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/best-practices/european-enterprise-awards/index_fr.htm

Plus d'informations sur les concours nationaux auprès de votre interlocuteur national :

Christian Nossent
Conseiller, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie
DG « Politique des PME »
WTC III – 19/11, Boulevard S. Bolivar, 30
B-1000 Bruxelles
Tel : +32 2 277 70 74
E-mail : info.EEA@economie.fgov.be



Une initiative de la Commission européenne,
DG Entreprise et industrie